

Accusé de réception en préfecture 001-200069193-20250619-D2025-137-DE Date de télétransmission : 27/06/2025 Date de réception préfecture : 27/06/2025

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 19 JUIN 2025

Nombre de membres :

En exercice: 59 Présents: 31 Pouvoirs: 11 Votants: 42

Date de convocation et d'affichage : 13 juin 2025

Numéro : D20250619_137

Objet:

Budget Principal : décision modificative n°1régularisation du résultat d'investissement 2024 L'an deux mille vingt-cinq, le 19 juin, à 19 heures 30 minutes, le Conseil de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente à Marlieux, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS

COMMUNES	DELEGUES			Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON		х	
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	Х		
BIRIEUX	Cyril	BAILLET		х	
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET		х	I.DUBOIS
CHALAMONT	Roseline	FLACHER	Х		
	Thierry	JOLIVET		х	
	Stéphane	MERIEUX		х	
CHANEINS	Patrice	FLAMAND	Х		
CHATENAY	Evelyne	BERNARD	Х		
CHÂTILLON LA PALUD	Dominique	LAMY		х	
	Chantal	BROUILLET		х	
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	Х		
	Sylvie	BIAJOUX	Х		
	Michel	JACQUARD	Х		
	Fabienne	BAS-DESFARGES		х	M. JACQUARD
	Pascal	CURNILLON	Х		
	Bernadette	CARLOT-MARTIN		х	S. BIAJOUX
	Jean-François	JANNET		х	D. MUNERET
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	Х		
CRANS	Françoise	MORTREUX		х	
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET	Х		
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD		х	JP. GRANGE
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST		х	P. MATHIAS
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	Х		
MARLIEUX	Jean-Paul	GRANDJEAN	Х		
MIONNAY	Henri	CORMORECHE		х	
	Émilie	FLEURY	Х		
	Jean-Luc	BOURDIN		Х	

Accusé de réception en préfecture 001-200069193-20250619-D2025-137-DE

Date de télétransmission : 27/06/2025 MONTHIEUXDate de récephidipperéfecture!L2X5000/2025 x						
NEUVILLE LES DAMES	Michel	CHALAYER	Х			
	Rachel	RIONET		Х	M. CHALAYER	
RELEVANT	Christiane	CURNILLON	х			
ROMANS	Jean-Michel	GAUTHIER	х			
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	х			
	Evelyne	ESCRIVA	х			
	Pascal	GAGNOLET		х	L. LOREAU	
	Claude	LEFEVER		х		
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX	Alain	JAYR	х			
SAINT GEORGES SUR RENON	Sonia	PERI	х			
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER		х		
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	х			
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	х			
SAINTE OLIVE	Thierry	PAUCHARD	х			
SAINT PAUL DE VARAX	Cédric	MANCINI		х		
SAINT PAUL DE VARAX	Evelyne	ABRAM-PASSOT		Х		
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel	LANIER		х	S. PERI	
SAINT TRIVIER SOR WORKINS	Martine	MOREL-PIRON	х			
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER	х			
SULIGNAT	Alain	GENESTOUX		х		
VALEINS	Fréderic	BARDON		Х		
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY	х			
VILLARS LES DOMBES	Pierre	LARRIEU		Х	F. MARECHAL	
	Isabelle	DUBOIS	х			
	François	MARECHAL	х			
	Marie Anne	ROUX		Х		
	Didier	FROMENTIN	х			
	Agnès	DUPERRIER	Х			
	Jacques	LIENHARDT		х		

Secrétaire de séance élu : Jean-Pierre GRANGE

Rapporteur: Jean-Paul COURRIER

Vu le code général des collectivités Territoriale et notamment l'article L1612-11,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n°20250410_76 du 10 avril 2025 relative à l'affectation définitive des résultats de l'année 2024 pour le budget Principal,

Vu la délibération n°20250410_80 du 10 avril 2025 relative à l'affectation définitive des résultats de l'année 2024 pour le budget annexe Commerces,

Vu la délibération n°20250410_94 du 10 avril 2025 relative au vote du budget Principal 2025,

Considérant,

Le budget principal comporte deux résultats pour l'année 2024 en section d'investissement en :

- recettes : reprise de l'excédent 2024 du budget annexe Commerces à hauteur de 346 429,05 €,
- dépenses : reprise du déficit 2024 du budget principal à hauteur de 1 497 371,90 €.

Accusé de réception en préfecture 001-200069193-20250619-D2025-137-DE Date de télétransmission : 27/06/2025 Date de réception préfecture : 27/06/2025

Il ne peut y avoir coexistence d'un déficit et d'un excédent sur le chapitre 001 d'un budget.

Afin de régulariser cette anomalie, il convient de modifier le budget principal comme suit :

	Dépen	ses	Recettes		
Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	
INVESTISSEMENT					
D-001-020 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	346 429.05 €	0.00€	0.00€	0.00€	
TOTAL D001:					
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	346 429.05 €	0.00€	0.00€	0.00€	
R-001-020 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00€	0.00€	346 429.05 €	0.00€	
TOTAL R001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00€	0.00€	346 429.05 €	0.00€	
TOTAL INVESTISSEMENT	346 429.05 €	0.00€	346 429.05 €	0.00€	
TOTAL GENERAL	0.00	€	0.00 €		

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver cette décision modificative.

Le Conseil communautaire

après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D' approuver** cette décision modificative.

3

Ainsi fait et délibéré, le 19 juin 2025.

Le secrétaire de séance, Jean-Pierre GRANGE La Présidente, Isabelle DUBOIS